

**LIBÉRIA**

**Il faut agir sans délai pour que Charles Taylor soit remis au Tribunal spécial. Lettre de la Campagne contre l'impunité à Ellen Johnson-Sirleaf, nouvelle présidente du Libéria**

*Index AI : AFR 34/002/2006*

ÉFAI

Vendredi 27 janvier 2006

**LETTRE OUVERTE**

Le 26 janvier 2006,

SE Mme Ellen Johnson-Sirleaf  
Présidente de la République du Libéria  
Executive Mansion  
Monrovia, Libéria

Madame la présidente,

Au nom de la Campagne contre l'impunité, coalition formée de quelque 300 organisations de la société civile africaine et internationale, nous vous exhortons à prendre des mesures concrètes afin de veiller à ce que le Nigéria remette sans délai l'ancien président du Libéria Charles Taylor au Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Nous sommes convaincus qu'une démarche immédiate de votre part permettrait de consolider la stabilité politique au Libéria, mais aussi de rappeler haut et fort qu'il est primordial de rétablir l'état de droit en Afrique de l'Ouest.

La Campagne contre l'impunité a salué les informations parues dans la presse la semaine dernière, selon lesquelles vous alliez demander, après consultation des dirigeants de la région, au président nigérian Olusegun Obasanjo de livrer Charles Taylor. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone est chargé de poursuivre, tout en leur garantissant un procès équitable, les personnes portant la responsabilité la plus lourde dans les graves violations du droit international humanitaire et du droit sierra-léonais commises dans le cadre du conflit armé en Sierra Leone. Charles Taylor a été inculpé de 17 chefs d'accusation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, pour son rôle présumé dans les atrocités perpétrées au cours de ce conflit.

Si une requête de votre part concernant la remise de Taylor au Tribunal spécial ne devrait pas être requise au regard de l'acte

d'inculpation existant, elle pourrait toutefois s'avérer déterminante. Comme vous le savez, le président Olusegun Obasanjo a jusqu'à présent refusé de le livrer. Or, il a indiqué qu'il envisagerait cette possibilité si la demande émanait d'un gouvernement libérien dûment élu.

Le Tribunal spécial ne fonctionnera pas indéfiniment. Il est déjà bien avancé dans ses travaux et devra faire face à une pression croissante de la communauté internationale désireuse de le voir achever sa mission. Aussi faut-il rapidement saisir cette précieuse occasion de rendre justice aux innombrables victimes des atrocités en Sierra Leone et d'établir un précédent pour la lutte contre l'impunité. À l'évidence, le fait que Charles Taylor soit jugé par le Tribunal spécial n'exclura pas qu'il le soit également pour les nombreux crimes de guerre dans lesquels il est impliqué au Libéria. D'ailleurs, nous vous exhortons à faire en sorte que les autorités libériennes enquêtent dans les meilleurs délais sur toutes les accusations portant sur des crimes commis au Libéria, afin de déférer les responsables présumés à la justice.

Les organisations membres de la Campagne contre l'impunité comptent sur vous, en tant que présidente du Libéria, pour témoigner de votre engagement en faveur de la lutte contre l'impunité et donner l'impulsion nécessaire afin de garantir que justice sera rendue. C'est le moins que l'on puisse faire pour les victimes des crimes commis en Sierra Leone – notamment les meurtres, les viols et autres violences sexuelles, les mutilations et l'utilisation généralisée d'enfants soldats.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre très haute considération.

**Ezekial Pajibo**

Directeur, *Centre for Democratic Empowerment* (CEDE, Centre pour la participation démocratique), Libéria

**Aloysius Toe**

Fondateur et directeur, *Foundation for Human Rights and Democracy* (FOHRD, Fondation pour les droits humains et la démocratie), Libéria

**Alfred Brownell**

Président, *Environmental Lawyers Association of Liberia* (Association des

---

avocats défenseurs de l'environnement du Libéria), Libéria

**Shina Loremkin**

Responsable des programmes, *Committee for the Defence of Human Rights* (CDHR, Comité nigérian de défense des droits humains), Nigéria

**Sulaiman Jabati**

Secrétaire exécutif, *Coalition for Justice and Accountability* (COJA, Coalition pour la justice et la responsabilisation), Sierra Leone

**Kolawole Olaniyan**

Directeur du Programme régional Afrique, Amnesty International

**Richard Dicker**

Directeur du programme pour la justice internationale, Human Rights Watch

**Brima A. Sheriff**

Directeur de section, Amnesty International- Sierra Leone ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**